Retour au plein emploi

Depuis le milieu des années 1960, l'objectif du plein emploi, qui était affirmé au lendemain du conflit mondial dans la plupart des pays industriels, a été progressivement abandonné. Avec le développement de la crise, à partir des années 1973, on a vu se gonfler partout les effectifs de chômeurs et les taux de « sans-emploi » de 4 à 6 % de la population active — quand ce n'est pas plus (ex. : Etats-Unis) — sont maintenant monnaie courante.

Comment, dans ces conditions, envisager aujourd'hui un « retour au plein emploi » ? Nous voudrions ici, à propos de la France, examiner les **problèmes posés par un tel objectif.**

Des classes d'âge nombreuses qui arrivent au travail

On parle beaucoup aujourd'hui de la baisse de la natalité, mais cette baisse, relativement récente, ne revêt une importance certaine que depuis 1974 (1). Au cours des dix prochaines années, le fait caractéristique, c'est l'entrée dans la vie active de classes d'âge beaucoup **plus importantes que les classes d'âge qui quitteront la vie active.**

Considérons la situation dans une perspective quinquennale, c'est-à-dire à l'horizon 1983.

Au 1er janvier 1978 : la population totale de 15 à 60 ans sera de 30,6 millions ; la population active de 15 à 60 ans sera de 20,8 millions (dont 1,3 million de chômeurs).

Au 1er janvier 1983, si nous posons comme hypothèse que l'immigration reste à son niveau actuel, la population totale passerait à 32,1 millions, **soit 1,5 million de plus qu'en 1978.**

Quant à la population active, avant de pouvoir l'estimer, il nous faut examiner les conséquences de l'évolution du taux d'activité de la population féminine.

Activité féminine en croissance rapide

Au cours des cinq dernières années (2), l'accroissement du taux d'activité de la population féminine a été en moyenne de **1 % par an.**

Si l'on fait l'hypothèse de la poursuite de la tendance, la population active féminine croîtrait de 1,2 million au cours des cinq prochaines années.

Mais cette hypothèse ne donne en 1983 qu'un taux d'activité féminine pour les 15-60 ans de l'ordre de 57,8 % alors que dans un pays comme la Suède le taux est de 76 % pour les 15-65 ans.

Si l'on veut réellement donner à toutes les femmes qui le désirent la possibilité d'exercer une activité hors du foyer, c'est au minimum **un doublement de la tendance actuelle** qu'il faut envisager, soit 2 % l'an d'augmentation du taux d'activité. Ainsi, en l'espace de 5 ans, on aurait une population active féminine qui croîtrait de 2 millions.

Comme par ailleurs, en supposant constant le taux d'activité masculine, du simple fait de l'augmentation de la population totale, on a un accroissement de la population active masculine de 0,7 million, il nous faut envisager sur 5 ans une augmentation totale de la population active qui se situerait dans une fourchette comprise **entre 1,9 et 2,7 millions de personnes.**

Résorber le chômage

Nous avons raisonné jusqu'alors en terme de « population active » qui inclut les chômeurs. Il nous faut maintenant réintégrer ceux-ci dans nos calculs.

Les prévisions établies par l'I.N.S.E.E., qui ne tiennent pas compte des mesures envisagées conjointement par le gouvernement et le patronat (mesures au sujet desquelles on fait aujourd'hui un très grand battage), et qui ne tiennent pas compte non plus des **manipulations statistiques** qui sont en cours en vue des prochaines échéances électorales, aboutissant à la fin 1977 à 1 420 000 demandeurs d'emploi.

Compte tenu de l'impact des mesures prises, on peut tabler sans grande crainte de se tromper sur 1,3 million de demandeurs d'emploi.

Un objectif de plein emploi ne peut être de passer de 1,3 million à zéro ; il subsiste toujours une sorte de **chômage « frictionnel »** de 250 à 300 000 personnes. La résorption du chômage impliquerait donc très rapidement la création d'un million d'emploi.

Si nous récapitulons, nous nous trouvons donc pour les cinq années à venir devant les exigences en matière de création d'emplois que résume le tableau suivant :

	Hypothèse : taux d'activité féminine + 1 % l'an	Hypothèse : taux d'activité féminine + 2 % l'an
Hommes	0,7 million d'emplois	0,7 million d'emplois
Femmes	1,2 million d'emplois	2,0 millions d'emplois
Chômage (à résorber)	1,0 million d'emplois	1,0 million d'emplois
TOTAL emplois à créer en 5 ans	2,9 millions d'emplois	3,7 millions d'emplois

L'objectif de 500 000 emplois supplémentaires par an retenu par l'Union de la Gauche, soit 2,5 millions en 5 ans, ne **permet pas d'arriver au plein emploi,** même dans le cas de l'hypothèse la plus basse que nous avons envisagé.

Les besoins ayant été estimés, il nous faut maintenant considérer les divers types de revendications syndicales en ce domaine et apprécier leur impact en matière de création d'emplois.

L'impact de diverses mesures préconisées

• Abaissement à 60 ans de l'âge ouvrant droit à retraite

Au 1er janvier 1977, le nombre de salariés âgés de 60 à 65 ans était légèrement inférieur à 500 000. Il sera encore plus faible en début de 1978, sans doute 400 000. Il ne s'agit pas d'obliger tout le monde à prendre sa retraite à 60 ans, mais de **permettre** à ceux qui le désirent de profiter de ce droit. On peut donc estimer qu'environ **la moitié** seulement des travailleurs concernés utiliseraient cette possibilité si elle leur était donnée et les emplois ainsi dégagés ne seraient sans doute pas tous pourvus par de nouveaux travailleurs. En tablant sur 150 à **200 000 emplois libérés,** on est sans doute dans une fourchette optimiste.

• Retour aux 40 heures

Au 1er juillet 1977, la durée moyenne du travail pour les entreprises de plus de 10 salariés était de 41,5 heu-

(1) « Ecoute du Monde », mars 1976.
(2) « Ecoute du Monde », février 1976.

res (42 pour les ouvriers, 40,9 pour employés, techniciens et cadres) ; au cours des années précédentes, la durée a diminué de 0,5 heure par an. Mais cette durée moyenne recouvre des situations diverses : plus de la moitié des salariés (50,5 %) travaillent 40 heures ou moins, 31,7 % sont occupés de 40 à 44 heures par semaine, 15,4 % de 44 à 48 heures et 2,5 % plus de 48 heures.

Si l'on estime qu'au début de 1978 on sera à 41 heures de moyenne, **une réduction d'une heure** dans le secteur privé, qui serait intégralement compensée par des embauchages, correspondrait mathématiquement à **350 000 emplois.** Mais les mathématiques ici n'ont que peu de rapport avec la réalité.

En effet, au cours des années précédentes, la forte réduction de la durée du travail n'a pas entraîné un développement très important des effectifs. Elle s'est faite à partir du développement de la productivité et en faisant appel à de nouveaux équipements ou technologies et à l'**accroissement des cadences** ; elle a, en outre, accru le recours au travail en équipe.

Il existe actuellement des « réserves de productivité » sous-utilisées du fait de la stagnation de l'activité économique. Dans de nombreux cas, là où l'horaire est proche des 40 heures, ces « réserves » **permettraient de venir aux 40 heures sans embauchage.**

Il est très difficile de prévoir le nombre d'emplois que pourrait créer le retour aux 40 heures, surtout si la négociation sur ce point aboutit à échelonner cette mesure dans le temps pour les branches dont l'activité est la plus longue. Une pression des travailleurs pour exiger le maximum d'embauchage et pour lutter contre un accroissement des cadences permettrait sans doute de créer de **150 000 à 200 000 emplois.**

- **Création d'une cinquième équipe dans les usines à feux continus**

Cette revendication concerne les entreprises dont la production ne s'arrête jamais, c'est-à-dire les salariés travaillant en 4 équipes, soit 200 000 travailleurs sur un total de 1 800 000 qui connaissent le système des équipes (2, 3 ou 4). C'est la revendication où la **liaison entre réduction de la durée du travail et la création d'emplois est la plus importante.** Avec un type d'équipements inchangés, une équipe supplémentaire, c'est automatiquement autant de nouveaux emplois. La création d'une cinquième équipe pourrait donc aboutir à la création de **40 à 50 000 emplois.**

- **Cinquième semaine de congés payés**

Compte tenu des travailleurs ayant déjà plus de 4 semaines, le nombre de salariés concernés par cette mesure serait de l'ordre de 16 millions.

Mathématiquement, une semaine supplémentaire correspond à 2 % de la durée du travail. Mais, là encore, il est très difficile d'apprécier l'impact réel sur la création de nouveaux emplois. La même production, surtout dans le secteur tertiaire, risque d'être réalisée sans que cela se traduise par un accroissement notable des emplois.

En outre, l'effet créateur d'emplois risque d'être différent selon que la cinquième semaine sera accolée au congé principal ou que le salarié pourra la rendre à d'autres périodes de l'année selon son choix.

Certains avancent à titre d'hypothèse un chiffre de l'ordre de **150 000 emplois supplémentaires.**

- **Relance de l'activité et création d'emplois publics**

Une politique de gauche, qui serait axée sur le **développement de la consommation populaire** résultant d'une augmentation du pouvoir d'achat plus importante pour les bas salaires et qui mettrait l'accent sur des mesures de **relance** notamment en matière d'équipement publics, ne créerait sans doute au cours de la première année guère plus de **250 000 emplois.** Il faut, en effet, tenir compte des capacités de production sous-utilisées. Au cours de la seconde année, la poursuite de la croissance permettrait probablement d'y ajouter 250 000 emplois nouveaux.

En outre, 200 000 emplois supplémentaires sont envisagés dans les services publics d'Etat et les services publics locaux.

Si l'on ajoute à cela diverses mesures qui pourraient interdire des cumuls d'emplois et de retraite, on peut estimer en étant optimiste que, dans un délai qui ne devrait pas excéder deux ans, un gouvernement de gauche pourrait créer, grâce aux diverses mesures préconisées (retraite à 60 ans, 40 heures, cinquième équipe, cinquième semaine, relance, etc...), environ **1,2 à 1,3 million d'emplois.**

Mais, sur les 5 ans, c'est de 2,9 à 3,7 millions qu'il faudrait atteindre !

Pour une croissance créatrice d'emplois

Si l'on veut, au terme des 5 ans, s'approcher de l'objectif du plein emploi, il importe de dépasser la revendication des 40 heures pour **aller vers les 35 heures.** C'est d'ailleurs une revendication vers laquelle s'orientent de nombreux syndicats étrangers et notamment, tout dernièrement, les métallos allemands (35 heures, cinquième semaine en 1978, sixième semaine en 1980). En France, en faisant l'hypothèse d'une corrélation de 60 % entre la réduction de la durée du travail et la création d'emplois, une diminution de 5 heures de la durée du travail donnerait 1,2 million d'emplois supplémentaires.

Mais la multiplication des emplois nécessaires viendra aussi pour une part importante de la croissance économique. Quelle sera cette croissance et quel sera son contenu ? Il est certain que si une **orientation vers un nouveau type de développement** est prise, si la nature des produits, la façon de les fabriquer, la technologie et les investissements évoluent autrement qu'au cours des années passées, les possibilités de création d'emplois, tant par la croissance que par la réduction de la durée du travail, seront beaucoup plus grandes.

Mais **il faut du temps** pour parvenir à un nouveau type de développement. Les tendances actuelles ne se modifieront que lentement dans la mesure où s'affirmerait une volonté réelle de changer le type de croissance, d'autant plus que **pèse lourd l'environnement international.**

Dans ces conditions, il est bien hasardeux de tenter d'évaluer quel pourrait être l'ampleur de l'incitation à la création d'emplois nouveaux dans les prochaines années. Contentons-nous de souligner le fait qu'un nouveau type de développement devrait mettre aussi l'accent sur le **développement des services publics, des équipements collectifs et services sociaux.**

Ce n'est que dans la mesure où l'on s'orientera dans ce sens, dans la mesure où l'on sera à la recherche d'une « nouvelle façon de vivre » que l'on peut espérer résoudre les problèmes du « plein emploi », c'est-à-dire donner à tous ceux qui le désirent, hommes ou femmes, la possibilité d'exercer une activité.

Michel BRANCIARD.